Envoyé en préfecture le 13/12/2025
Reçu en préfecture le 13/12/2025
Publié le
ID : 022-212200901-20251212-2025_12_12_06-DE

Extrait du registre des délibérations
Conseil Municipal de Kermaria-Sulard
Séance du vendredi 12 décembre 2025

Date convocation : 08 décembre 2025	Le 12 décembre 2025 à 18 H30, le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni sous la présidence de Monsieur HOUSSAIS Pierre, Maire.
Membres : En exercice : 15 Présents : 10 Votants : 14	**Présents :** COLBERT Guy, DUCLUZEAU Lucile, HOUSSAIS Pierre, JADÉ Michel, LE GOFF Thibaut, LE HOUEROU Alain, LE HUEROU Audrey, MARTY Véronique, ROUGNANT Marie Jo, SOUDAIS Christiane, **Absents excusés :** DOUAREC Audrey donne procuration à HOUSSAIS Pierre LOZAHIC Estelle donne procuration à JADÉ Michel ; TANDA Salvatore donne procuration à SOUDAIS Christiane ; TAUPIN Christelle donne procuration à LE HOUEROU Alain ; DRU Emmanuel. **Absents non excusés :** **Secrétaire de séance :** ROUGNANT Marie-Jo

2025_12_12_06- Demande subventions pour végétaliser la cour de l'école publique

Le revêtement actuel de la cour de récréation est presque exclusivement de l'enrobé mais quelques platanes dans le bas de la cour permettent d'avoir de l'ombre au printemps et en été. Les enfants jouent à des jeux de ballon, des jeux de course laissant peu de place pour d'autres jeux.
De plus, une partie de la cour est pentue et est, de ce fait, peu exploitée par les enfants.
Le projet de végétaliser est aussi l'occasion de créer un jardin.

- **Diversifier les activités de la cour de récréation :**

Créer des plateformes sur la partie pentue de la cour.
Créer des espaces de jeux avec des éléments naturels pour développer les habiletés psychomotrices des enfants (équilibres, parcours).
Ajouter une cabane végétale où ceux qui le souhaitent pourraient être au calme.

➢ *Cela permettra d'enrichir ainsi la curiosité des enfants, développer leur créativité et leur motricité.*

- **Sensibiliser les élèves à la biodiversité et à l'alimentation :**

Créer un espace potager et un espace fleuri sur une plate-bande le long du bâtiment de l'école.
Planter des végétaux diversifiés dans le nouvel espace créé après retrait de l'enrobé.

➢ *Cela enrichira ainsi les espaces pédagogiques.*

- **Répondre aux défis sociétaux :**

Avoir un partage égal des espaces.
Développer une conscience écologique chez les élèves
Développer la citoyenneté chez les élèves (respect des espaces et des autres, savoir-vivre, coopération).

Il s'agit donc de placer le bien-être et la santé des enfants au cœur du projet pour permettre l'épanouissement personnel, le développement moteur, psychologique et social.

Une première étude financière des travaux à réaliser fait apparaître un coût de **87 851,38 €** HT.

La mise en oeuvre des travaux ne sera possible que si la commune bénéficie des aides publiques – ce qui nécessite de déposer des dossiers avant le 15 décembre 2025 pour le Fonds vert et avant le 9 janvier 2026 pour la DETR.

Envoyé en préfecture le 13/12/2025
Reçu en préfecture le 13/12/2025
Publié le
ID : 022-212200901-20251212-2025_12_12_06-DE

Le plan de financement proposé est donc le suivant

	Somme en H.T.	Taux de financement
DETR	26 355,00 €	30,00 %
Fonds vert	43 925,69 €	50,00 %
Fonds propres	17 570,69 €	20,00 %
TOTAL	**87 851,38 €**	100,00 %

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité, autorise le maire, à préparer et à déposer des dossiers pour pouvoir obtenir des aides publiques de l'état et du Conseil Départemental.

La secrétaire de séance
Mme Marie-Jo ROUGNANT

Pour extrait certifié conforme
Le Maire, M. Pierre HOUSSAIS

